



CROS DE GEORAND

N°11

1er semestre 2013

Le bulletin municipal



Le Mot du Maire

Budget Primitif 2013

Patrimoine : les barrages (suite)

Travaux et Réalisations

Calendrier des Manifestations

Des brèves, des infos pratiques



Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication

Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marc Tauleigne - Photos : Alban Pradier

LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, chers Crouseillous,

C'est avec plaisir que je vous propose ce nouveau bulletin municipal, qui je l'espère, vous apportera les informations communales que vous attendez.

Nous avons tous hâte de voir le beau temps s'installer durablement. Toutes les professions souffrent de ces conditions climatiques et le moral de chacun d'entre nous est entamé !!!

Consolons-nous en reconnaissant que le printemps est passé inaperçu sur toutes les régions de France et souhaitons que le soleil ne tarde pas à venir réchauffer notre belle montagne.

Cette année, la fête du 15 août aura pour thème "Les Années Tubes". Une troupe de chanteurs et de danseurs nous remémorera les succès incontournables des années 60 à 80. Venez redécouvrir des chansons, des musiques qui vous ont fait vibrer et qui vous rappelleront des multitudes de souvenirs. Un magicien viendra compléter le spectacle. La municipalité ne pourrait organiser une telle manifestation sans l'aide de tous les bénévoles des associations des Crouseillous, de l'ACCA et du Comité des Jeunes. Ce tissu associatif est essentiel dans la vie de notre village et je remercie tous ces membres pour leur investissement et leur soutien.

Je souhaite vous informer de la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général, un PIG, sur les trois Communautés de Communes de la Montagne et les communes de Lachamp Raphaël, Saint Clément, La Rochette et Borée.

Ce programme a pour objectif d'accompagner les propriétaires dans la réalisation de travaux d'amélioration de leur habitat grâce à une assistance administrative, des aides techniques et financières.

Ces aides sont destinées aux propriétaires occupants, sous condition de ressources et pour des logements construits depuis plus de 15 ans. Elles visent des travaux d'économie d'énergie, des travaux d'accessibilité pour l'autonomie des personnes âgées ou handicapées et des travaux sur des logements dégradés.

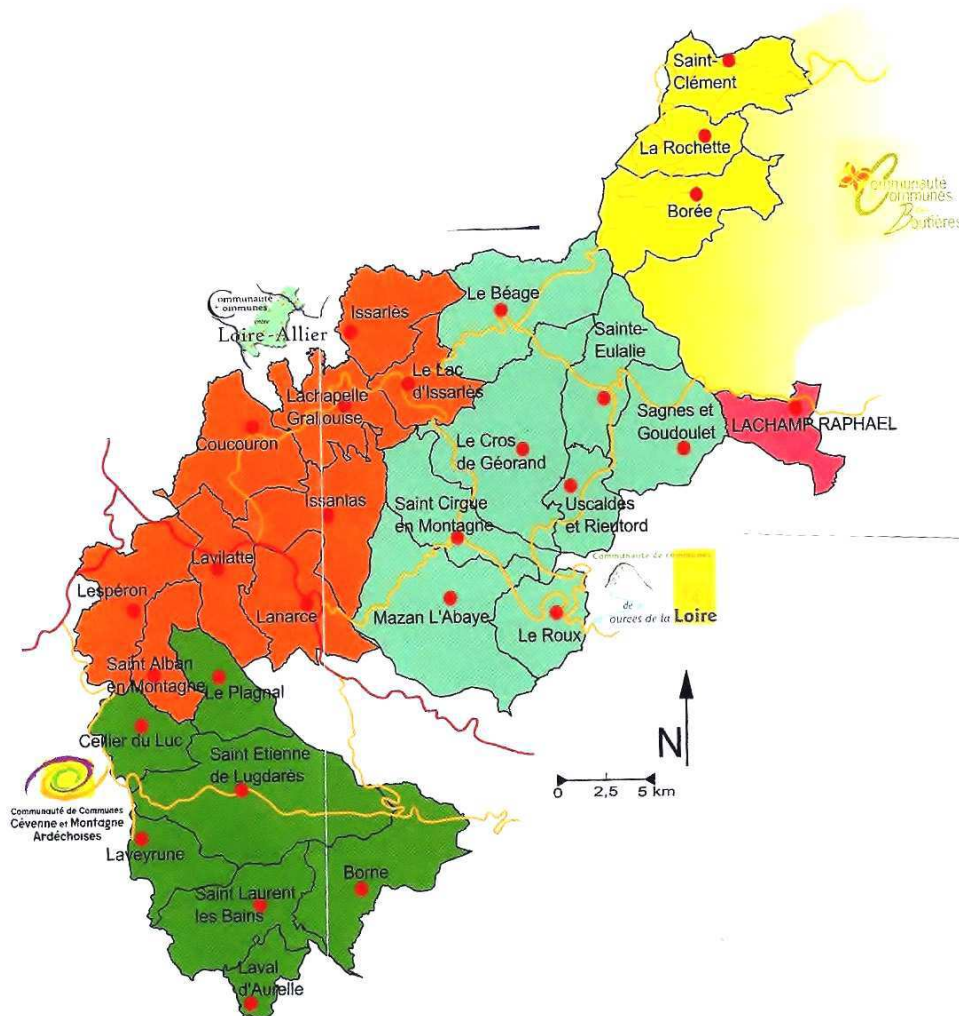
Ces aides viennent de l'ANAH, Agence Nationale de l'Habitat et de la Communauté de Communes.

Amandine Chaze, Directrice de notre Communauté de Communes, anime ce programme. Elle est joignable au 04 75 38 40 88. Sur rendez-vous, elle se rendra à votre domicile pour visiter votre logement et faire réaliser les diagnostics nécessaires. Elle vous conseillera et vous accompagnera dans le montage des dossiers. Suivant votre situation, elle les transmettra aux organismes qui pourront financer vos travaux et elle suivra votre dossier jusqu'à la demande des paiements.

L'aide administrative pour le montage de dossiers toujours complexes est indispensable pour assurer la réussite d'une opération telle que ce PIG. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à la contacter.

Mes collègues vont vous proposer d'autres informations.

Bonne lecture

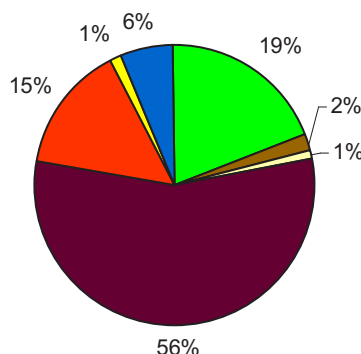


BUDGET PRIMITIF 2013

FUNCTIONNEMENT

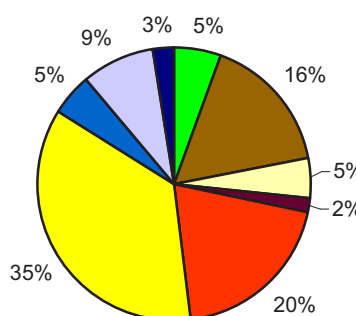
RECETTES

Report 2012 (excédent)	121 367
Remboursement salaire Poste	13 392
Produits forestiers, pâturages	4 274
Impôts locaux, redevance pylônes	347 184
Dotation de l'Etat, subventions	94 268
Compensation taxes (professionnelle, foncière, habitation)	9 416
Locations...	38 500
TOTAL	628 401



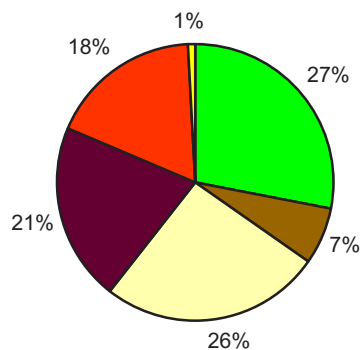
DEPENSES

Petites fournitures, carburant, électricité	34 100
Entretien voiries et réseaux, matériel, déneigement	103 000
Fêtes, timbres, téléphone...	30 360
Impôts fonciers...	10 262
Personnel, charges	124 600
Virement à Section Investissement	225 644
Indemnités, subventions associations	30 136
Remboursement FNGIR *	54 356
Intérêts d'emprunts	15 943
TOTAL	628 401



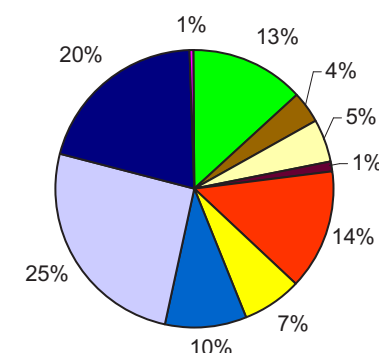
INVESTISSEMENT

RECETTES



Virement Section Fonctionnement	225 644
Fond compensation TVA	53 889
Excédent capitalisé	208 278
Subventions** Etat, Région, Départ.	169 039
Emprunt aire touristique	144 000
Cession terrain, solde voirie	6 491
TOTAL	807 341

DEPENSES



Déficit reporté	107 752
Remboursement emprunts (capital)	28 681
Total forêts	40 710
Total matériel	8 995
Total bâtiments	111 408
Lignes PTT	55 900
Eclairage public	77 608
Total voirie, sentier	206 954
Aire de tourisme	164 633
Subvention équipement (SDE 07)	4 700
TOTAL	807 341

* **FNGIR** : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (dotation de compensation)

** **Subventions** : (réseau lignes tél 7 852 €, chaufferie mairie 27 744 €, mairie 24 739 €, sentier 28 000 €, éclairage public 32 400 €, forêts 12 738 €, aménagement place 34 366 €, matériel 1 200 €) pour un total de 169 039 €

D.M

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• Secrétariat de mairie :

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
14h00-17h00

Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• Agence postale :

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30
(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• Déchèterie :

Mercredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00

Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit
Association avec entrées payantes : 50 €
Particulier résident : 80 €
Non résident : 150 €
Professionnel : 150 €
Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs

Bibliothèque

Suite à la convention signée entre le Conseil Général et la Mairie, la BDP de Privas (Bibliothèque Départementale de Prêt) a mis à disposition environ 250 livres qui ont été choisis en vue d'intéresser le plus grand nombre de lecteurs (romans régionaux, histoire locale, pêche, chasse, loisirs créatifs, BD...). Ces ouvrages sont venus compléter temporairement le fond déjà en place. Ils peuvent être empruntés aux horaires d'ouverture de la bibliothèque : jeudi de 14h30 à 15h30 et samedi de 10h30 à 11h30.

PATRIMOINE :

Nous vous proposons la suite de l'article publié dans le précédent bulletin municipal. Les recherches de Robert Laurent sur l'histoire de la construction des barrages de La Palisse et du Gage, de cet important réseau de galeries afin de conduire l'eau jusqu'à la centrale hydroélectrique de Montpezat, permettent d'imaginer ou de se remémorer pour certains l'important chantier que ce fut alors. Nous l'en remercions.

C.P

Deuxième partie

Parallèlement aux premiers travaux de creusement des puits, les premières cités ouvrières se mettent en place. Les premières concernant les mineurs de la Société Générale D'entreprise commencées en 1946 seront terminées pour les dernières en 1948. Quelques années plus tard celles de l'entreprise Jean-Charles STRIBICK chargée de la réalisation des barrages verront le jour. C'est en effet à partir de 1950 seulement que l'activité de construction des barrages commença.

Dans un premier temps les ouvriers furent occupés aux terrassements effectués essentiellement à la pioche, très peu de mécanisation et usage modéré d'explosif.

Ensuite création d'une carrière pourvue d'une unité de concassage à deux niveaux pour obtenir le gravier nécessaire à l'élaboration du béton. Création dans le même temps de la centrale à béton dotée de deux bétonnières de 750 l chacune. Cette centrale ne disposait pas de silos à ciment, ce dernier était reçu en sacs de 50 kg, manipulés manuellement, contrairement au gravier amené par tapis roulant.

On procéda à la construction des ouvrages par le coulage quotidien d'un plot, c'est à dire d'une longueur standard de coffrage. Le volume à couler variait en fonction de l'épaisseur de l'ouvrage. Deux grues à La Palisse et ensuite une au Gage, inlassablement par godet de 1500 kg, participèrent à la réalisation de ces voûtes.

Concernant les cités de logement ouvriers, celle de La Palisse, la plus importante, était ainsi constituée :

- une cantine
- cinq dortoirs
- un bâtiment pour célibataires
- quatre bâtiments pour les familles
- deux bâtiments pour les cadres;



Vue des baraquements et de la cantine de l'entreprise Stribick

Constructions préfabriquées en bois et fibrociment de type Lécorché à l'exception des logements des cadres érigés en briques creuses. Les installations de la division complètent l'ensemble, à savoir : un bâtiment de bureaux, un local destiné aux embauches, une infirmerie, deux ateliers un pour la mécanique l'autre pour le travail du bois, un magasin, deux garages.

Pour ce qui est des populations qui furent associées à la réalisation de ce chantier, le nombre de personnes fut très fluctuant suivant les périodes. Dans l'euphorie du début, sur l'ensemble des deux subdivisions Montpezat et La

Palisse, l'effectif passe de trente employés au milieu de l'année 1946 à 1200 personnes en octobre 1947, mais du fait d'un gros freinage dû à des restrictions à la fois budgétaires et à la situation de pénurie persistante après guerre, on se retrouve à 755 personnes en décembre 1947 puis 345 personnes en janvier 1948 pour finir à 150 au mois d'octobre 1948. En décembre 1949, 230 personnes travaillent sur le site pour remonter très vite à 1100 individus en décembre 1950 et rester à ce niveau voire quelquefois ponctuellement à un niveau d'employés plus élevé durant quasiment trois années, le chantier se terminant en 1954. Les employés locaux recrutés dans un rayon de 30 kilomètres représentent 60% des effectifs environ, la faiblesse de leur qualification posera parfois problème. Les employeurs favorisèrent à certains moments l'apport de main d'œuvre immigrée qualifiée, en particulier italienne, les conditions climatiques hivernales firent qu'un certain nombre repartirent.

LES BARRAGES

L'absence de possibilités d'hébergement en quantité et en qualité firent que tout l'encadrement de haut niveau était logé à Vals les Bains, le hameau de La Palisse ne possédait que deux petites auberges à cette époque, dont une seule était pourvue du téléphone, les villages voisins étaient à peine mieux équipés. A La Palisse leur activité fut débordante durant ces années, mais leur emplacement géographique fera qu'elles seront toutes deux noyées à la fin des travaux. Les petites exploitations agricoles environnantes profitèrent aussi à plein des populations déplacées en leur fournissant œufs, laitages et autres productions locales.

L'année 1950 (mai) voit débuter les premiers travaux de sondages sur le site du Lac d'Issarlès en vue de déterminer le lieu le plus approprié pour procéder au perçage. Deux entreprises furent mises en concurrence pour effectuer ces travaux : Solétanche et Bachy. Cette dernière obtint le marché et réalisa 220 m de carottages en 16 sondages. Cela coûta 3 200 000 francs et eut pour effet de déplacer de 400 m vers le nord l'emplacement initialement prévu. Il faut rappeler qu'avec une capacité utile estimée autour de 34 millions de m³, comparée à la capacité cumulée des trois barrages valorisée à un peu plus de 11 millions de m³, le Lac constitue l'élément majeur du dispositif.

Très rapidement des problèmes d'infiltration d'eau, qui augmentent au fur et à mesure du creusement du puits, saturant les pompes d'épuisement (70 l/s à la cote 984 en novembre 1951). Un éboulement dans la galerie d'amenée, (pourtant prévue pour ne pas dépasser 850m) interrompt les travaux de décembre 1950 à mai 1951. En janvier 1952 une traversée de zone très instable oblige à un soutènement continu. Il est dès lors décidé de suspendre les travaux et de procéder à une consolidation et un bétonnage en plusieurs phases : 4 au total, ceci durera jusqu'en 1953. Le puits rejoignit la galerie le 31 décembre 1952.

Les derniers 6 m restant à creuser avant le percement seront à très haut risques, aucune certitude n'existant quant à la solidité du " bouchon", ce creusement durera 15 jours du 19/10 au 01/11/1953, un accident majeur était possible (une progression de 2,85 m nécessitera 236 coups de mines calculés pour ébranler au minimum le terrain environnant).



Construction de la voûte de La Palisse autour de 1952

La préparation et le sautage eurent lieu entre le 2 et 5 novembre 1953, il reste entre 2,5 et 2,8 m de paroi, le 5 à 11h55 102 kg d'explosifs eurent raison des derniers m³ de rochers. Le niveau du lac est à la cote 998 immédiatement le niveau se met à baisser, le 17 décembre 1953 l'orifice de percement est totalement dégagé.

Le niveau du lac sera ensuite abaissé avec l'aide de pompes installées sur le lac d'un débit moyen de 1 m³/s.

En 1953 la réception définitive des travaux du nouveau pont suspendu de La Palisse a eu lieu, l'entreprise Sabatier et Cheval a réalisé le génie civil et les portiques béton, la société Baudin tout ce qui est métallique, il s'agit d'un pont

suspendu de 90 m de portée, dont les épreuves de test avec leur ensemble de camions chargés a soulevé la curiosité en novembre 1952.

Malheureusement en 4 accidents différents 6 personnes trouvèrent la mort au cours du seul chantier du plateau, certaines dans des conditions atroces. L'accident le plus coûteux en vies humaines (11 morts) restant celui du 20/08/1955 à Montpezat suite à l'écrasement d'un ascenseur à crémaillère.

Qu'est il resté dans la mémoire des habitants du plateau de la cohabitation de ces populations culturellement très hétérogènes, après l'émerveillement du début devant ce grand déballage de moyens, la fierté d'avoir participé à cette grande aventure humaine, d'avoir découvert de nouveaux métiers : grutier, encageur et quelques souvenirs cocasses, comme le souvenir du prêtre ouvrier interrompant son office, à la cantine qui tenait parfois lieu d'église pour vitupérer très vertement devant l'assemblée recueillie quelques camarades s'égarant dans les vignes du seigneur.

En 1954 tout fut terminé, le paysage était durablement modifié et à l'accroissement important et temporaire de la population succéda un long exode rural et un déclin démographique qui paraît irréversible. **Robert Laurent**

TRAVAUX ET

Aménagement Mairie + Logements + Bibliothèque :

Les finitions de la Mairie étant réalisées, cet espace est terminé. Il est à votre disposition aux horaires d'ouverture. Ce réaménagement répond à l'obligation des collectivités pour l'accès aux personnes à mobilité réduite. Aussi cet espace se veut plus agréable et accueillant. Les logements sont à la location auprès de notre partenaire le Foyer Vellave. Un de ceux-ci a déjà trouvé un locataire et les autres reçoivent des visites qui permettent de croire à leur prochaine location. La bibliothèque et la salle attenante reçoivent des échos plus que favorables. En effet, cet aménagement permet à l'association La Bouquinerie Crouseilloune d'apporter un service ainsi que des manifestations supplémentaires aux habitants de notre commune. La salle permet l'accueil du rassemblement hebdomadaire du Club de Géorand le jeudi et la tenue de rencontres de diverses associations.

Nous tenions à faire un point complet sur le financement de cet équipement qui était plus que nécessaire au vu de la vétusté du bâtiment et des obligations de la commune (maintien d'un service public, accessibilité, normes...).

Vous trouverez ci-après un récapitulatif des dépenses et des subventions reçues :

Coût global du projet (hors logements) :

- Travaux Mairie + Salle + Bibliothèque : 375 251.52 € TTC
- Abords parvis et extérieur : 47 200 € TTC

Soit un total de 422 451.52 € TTC

Subventions et participations :

- Dotation Equipement Territoires Ruraux (Etat) : 86 978 €
- Fond de compensation de TVA : 63 367.73 €
- La Poste : 10 000 €
- Région Rhône Alpes : 13 744 €
- Département Ardèche : 29 600 €
- Participation Foyer Vellave : 20 000 €
- SDE 07 : 6 358 €

Soit un total de 230 047.73 €

L'ensemble des logements a été financé par le Foyer Vellave pour un montant d'environ 233 220 € TTC.

La participation de la commune sur l'ensemble de ce projet est donc de 29,30% soit environ 70% de financement externe.

Pour finaliser cet équipement l'inauguration aura lieu le samedi 31 août 2013 en présence des représentants des financeurs.

Réseaux Eau Potable La Palisse :

Dans l'optique de pouvoir réaménager la traverse de La Palisse, suite à la validation du plan par les services du Conseil Général, les travaux de réfection seront réalisés au cours du deuxième semestre. Ils permettront d'avoir des réseaux neufs. Le coût de l'opération est de 66 000 € dont 33 000 € de subvention de l'Etat et 17 000 € du Conseil Général. Soit un coût pour la commune de 16 000 € HT (environ 25%).

Sentier l'Eau et sa force :

Les travaux du sentier sont en cours. Il sera prochainement accessible au public. Vous pourrez au gré d'une ballade découvrir les différentes stations qui le jalonnent. Formant une boucle de 10 km autour du village du Cros, il sera relié avec La Palisse dans le cadre du projet d'aménagement du Lac. Ce sentier sera inauguré en même temps que la mairie.

Travaux de voirie :

Comme chaque année, des travaux de voirie seront réalisés. De gros travaux nécessaires permettront la réfection de la route depuis le croisement du Merle jusqu'à la Croix de la Vestide. La voirie du lotissement ainsi que ses abords seront aménagés et permettront la finalisation de la traverse du village. Des travaux d'entretien seront nécessaires suite à la période hivernale.

REALISATIONS

Aménagement La Palisse et aire de Camping Car :

Le projet d'aménagement des berges du Lac de La Palisse pour y recevoir un site touristique de sport de nature continue ses avancées. Suite à la première présentation, il s'est avéré pour l'ensemble des partenaires que ce projet avait une portée bien plus large que celle de notre commune. Il a donc été décidé qu'il passe dans les compétences de la Communauté de Communes des Sources de la Loire qui l'a validé. Ce projet avance donc à grand pas puisque la consultation des entreprises est en cours.

Le coût global est de 650 000 € HT environ.

Ce projet d'envergure permettra :

- l'aménagement d'une aire de camping car de 6 places
- la création d'un ponton d'accès au lac ainsi que d'un ponton flottant
- la création d'un abri pêcheur et salle hors sac
- la mise en place de jeux pour enfants et de jeux d'eau
- la création d'un espace de détente
- la mise en place de terrain pour pratique sportive (beach volley, terrain de pétanque...)
- la création d'un parcours de santé de 2 km environ
- la liaison au sentier l'eau et sa force par un chemin communal
- la création d'une aire de pique nique

La recherche de subventions avance bien puisque déjà de nombreux partenaires se sont fait connaître : Etat, Conseil Général, Région Rhône Alpes, Europe, SDE 07, Fédération Départementale de Pêche de l'Ardèche.

Le reste sera à la charge des deux autres collectivités à savoir 50% Communauté de Communes et 50% Commune.

De nouvelles subventions permettront peut être de diminuer encore notre participation. Ce projet traduit un bel exemple d'intervention de la Communauté de Communes. La décision des élus communautaires de l'intégrer dans leurs compétences permet l'aboutissement d'un dossier qui aura mis 2 ans à être monté.

Les travaux devraient débuter à l'automne et se finaliser après un arrêt de chantier pendant la période d'hiver.

S.P



Vue d'ensemble du projet d'aménagement

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition :

Vendredi 28 Juin 2013:

Partie amicale de pétanque à partir de 18h organisée par le **comité des jeunes** suivie du feu de la Saint Jean

Samedi 29 Juin 2013:

Inter villages à Coucouron à partir de 14h. Venez soutenir notre équipe du comité des jeunes

Samedi 29 Juin 2013:

Voyage à Pont en Royans organisé par le **Club de Géorand** (journée)

Juillet et Août 2013 :

Deux expositions seront présentes à la bibliothèque : L'eau, Les énergies renouvelables
Tous les jeudis de 14h30 à 15h30 et les samedis de 10h30 à 11h30

Mardi 2 Juillet 2013 :

Réception des équipes masculines et féminines de pétanque de Chine à partir de 14h

Samedi 6 Juillet 2013 :

La chorale « Les Baladins de Chomérac » se produira dans l'église à 18h30 (gratuit)

Dimanche 14 Juillet 2013 :

Animation pêche à la mouche organisée par **la truite capricieuse** au cours de la fête à Rieutord

Lundi 15 Juillet 2013 :

La compagnie le Théâtre des chemins proposera un atelier à 19h30 suivi d'un conte musical "Les oiseaux ont leurs mots à dire" à 20h30 (5 €)

Vendredi 19 Juillet 2013, vendredi 9 Août 2013, vendredi 16 Août 2013 :

Balade culture et patrimoine avec Elodie Blanc (départ 9h30 place du village)

Samedi 20 Juillet 2013 :

Concours de pétanque en doublette organisé par le **comité des jeunes** (après-midi)
Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec l'orchestre Franck Oriat (soirée)

Mercredi 14 Août 2013 :

Concours de pétanque en tête à tête organisé par le **comité des jeunes** (matin)
Concours de pétanque en triplette organisé par le **comité des jeunes** (après-midi)
Bal sous chapiteau organisé par le **comité des jeunes** avec l'orchestre Cyclone (soirée)

Jeudi 15 Août 2013 :

Fête du village sur le thème "Les années Tubes" organisée par **la municipalité** avec le soutien des associations

Ball-trap organisé par l'**ACCA** à partir de 10h

Bal musette à la salle polyvalente organisé par le **Club de Géorand** (soirée)

Samedi 31 Août 2013 :

Inauguration de la mairie et du sentier "L'eau et sa force" à partir de 10h30

Samedi 19 Octobre 2013 :

Soirée Maôche organisée par le **Club de Géorand**

Samedi 16 Novembre 2013 :

Soirée dansante avec sono à la salle polyvalente organisée par le **comité des jeunes**

J-M.T

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON Tél. : 04 75 38 94 64 – Fax : 04 75 37 52 64 –
Mail : crosdegeorand-mairie@orange.fr

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.